

Patrick GARNIER

De: Patrick GARNIER [patrick.garnier@skynet.be]

Envoyé: mardi 26 février 2008 20:49

Objet: Meurtre en Belgique, cadavre au Pays-Bas...

Meurtre en Belgique, cadavre au Pays-Bas (24/02/2008)

« Une enquête après la disparition depuis deux mois d'un couple et de leur enfant de 4 ans. On finit par retrouver le corps de la mère. Le mari est considéré comme principal suspect. Mais la particularité est que la maison dans laquelle a été retrouvée le cadavre se trouve à cheval sur la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas. »

A écouter sur : <http://www.rtl.fr/fiche/54157/meurtre-en-belgique-cadavre-au-pays-bas.html> (bouton Play)

Commentaires des journalistes :

- « (...) **On ne rigole pas avec les traités internationaux de justice** (...) » ; sauf en ce qui concerne la *Convention Internationale des Droits de l'Enfant* par exemple ? (confer mon email du 21/11/2007 : http://www.patrick-garnier.net/20071120_18e_anniversaire_CIDE.pdf)
- « (...) Pendant plusieurs jours les enquêteurs des deux pays ne pouvaient franchir la frontière peinte au sol dans la maison qu'en possession de commissions rogatoires... **assez ridicule me confiait ce matin une magistrate chargée du dossier**, mais ce genre de situations se produit en permanence dans ce village (...) » ; au moins cette brave dame se rend compte qu'à l'heure de l'Europe et malgré les vices de procédures qu'un "bon" avocat pourrait par la suite soulever pour innocenter son client, ce genre de perte de temps, d'énergie et de moyens est totalement risible sinon pathétique en 2008.

Autres liens:

- <http://www.rtlinfo.be/rtl/news/article/99249/--Meurtre+en+Belgique,+cadavre+aux+Pays-Bas>
- http://rtlinfo.alinfini.be/index.php?option=com_vpl_videoplayer&task=play&mno=25598
- <http://www.dhnet.be/infos/faits-divers/article/199563/un-cadavre-entre-deux-pays.html>
« (...) Pour bien tout préciser au millimètre, **on a fait venir des géomètres experts des deux pays. Il a été fait usage d'un système de navigation par satellite.** (...) » ; il ne manque plus que l'intervention des ingénieurs de la NASA !

Analyse mathématique

Hypothèse

Quand une situation grave survient aux frontières limitrophes de deux Etats mitoyens, l'appareil judiciaire se montre différemment actif que dans les multiples cas moins exceptionnels qui impliquent de paisibles résidents locaux (par ailleurs encore vivants et non Biélorusses).

Thèse

Il existe une ligne de démarcation géographique entre les quelques **huit kilomètres** séparant les domiciles respectifs de *Madame X* et *Monsieur Y*, ou encore entre le domicile de *Monsieur Y* et l'école primaire que *Mademoiselle Z*, leur petite fille de dix ans, est censée assidûment fréquenter comme toute enfant de son âge.

Démonstration

Voici la carte satellite du quartier de *Madame X*, volontairement méconnaissable, où *Monsieur Y* et son père *Y'* avaient jadis rénové une petite villa (au départ insalubre) sur 1140m² :



Et voici la même carte du quartier de *Monsieur Y*, où il a entre-temps pu racheter et rénover une maison que *Madame X* a également essayé de lui faire perdre :



Cherchons à présent la frontière qui pourrait justifier ces dix années à tergiverser, cette ixième séparation de **20 mois** (-1 jour), cette centaine de non respects des jugements initiaux, cette période longue de plus d'un an où la fille de *Madame X* et de *Monsieur Y* ne fréquentait plus régulièrement l'école, malgré le principe de l'obligation scolaire, sans qu'aucune réelle décision ni ferme réaction ne soit prise, sans qu'aucune apostille ne soit rédigée depuis septembre 2006, sans qu'aucune sanction ne soit décidée à l'encontre de l'intéressée.

Bidibip bidipip... processeurs en surchauffe...



... à notre grande surprise, désolé de vous décevoir chers zob-servateurs et observatrices, mais nos super ordinateurs en parallèle ont beau scruter les cartes, ils ne trouvent aucune frontière visible, aucune ligne *Maginot*, hormis la frontière communale entre ces deux entités. En effet, les parties impliquées se situent bel et bien en Belgique, du même côté linguistique de surcroît. La différence de moyens déployés nous semble par conséquent surprenante, surtout vu tous les drames familiaux qui finissent en bain de sang et s'enchaînent en cascade dans la rubrique "faits divers".

La seule frontière tangible que certains y verront serait éventuellement la barrière du sexe ; *Madame VANDER ELST*, séparée de sa fille emmenée en Allemagne depuis bientôt cinq ans, nous apportant spontanément hier la précision suivante, bousculant une fausse idée reçue emprunte de stéréotypes : « **en Europe 85% des raptés sont organisés par les femmes et 87% du non respect du droit de visite sont aussi un droit que s'octroient les femmes. une fois passé les frontières de l'Europe, on inverse la tendance, voire parfois on arrive à 50/50, mais on revient à ces chiffres avec le Brésil et le Japon.** ».

Pour moi, pour nous, quelle que soit la paire de chromosomes 23, c'est dans tous les cas **intolérable**, tant dans le cadre de raptés internationaux que dans le cadre de kidnappings intra territoriaux !

Conclusion

Pour susciter un vague intérêt de la part des autorités politiques et judiciaires, les parents spoliés de leur(s) enfant(s) auraient apparemment plus de chance :

- Proposition A : en se faisant trucider à la frontière franco-belge, belgo-néerlandaise, belgo-allemande, ou belgo-luxembourgeoise ;
- Proposition B : en se faisant enlever par les farcs pour avoir eu simplement eux aussi le courage de dénoncer l'incroyable vérité ;
- Proposition C : en se faisant étouffer un enfant dans un quartier chaud tandis qu'ils picolent au café pendant des heures ;
- Proposition D : en se faisant kidnapper un bambin à l'étranger resté sans surveillance pendant qu'ils dînent au resto ;
- Proposition E : se faisant dénaturiser pour obtenir le statut d'apatride puis en faisant la grève de la faim au finish.

(liste non exhaustive - biffez les mentions inutiles)

Désolé si je choque *Mesdames Messieurs*, mais autant réaliser des démonstrations par l'absurde, quitte à passer pour un anarchiste ou un *je-ne-sais-quoi...* que de continuer à fermer les yeux et à croiser les bras devant **ces milliers de parents** (et d'enfants) dont on ne parle jamais !

Patrick GARNIER
www.patrick-garnier.net